



# LES COMPTEURS INTELLIGENTS ET LES TARIFS EN FONCTION DE L'HEURE DE CONSOMMATION *GUIDE PRATIQUE*

## **Nouvelle façon de gérer vos coûts d'électricité et de prendre part au plan de conservation de la province.**

Les COMPTEURS INTELLIGENTS et les tarifs en fonction de l'heure de consommation (FHC) sont de nouveaux outils de gestion de l'énergie qui vous permettront de réduire la demande pendant les périodes de « pointe ».

**Votre COMPTEUR INTELLIGENT est un élément clé du nouveau système de mesure intelligent de l'Ontario et de l'initiative visant à créer une culture de la conservation à l'échelle de la province.** D'ici 2010, chaque maison et chaque petite entreprise de l'Ontario auront un COMPTEUR INTELLIGENT.

### **LES COMPTEURS INTELLIGENTS ET LES TARIFS FHC AIDERONT L'ONTARIO À COMBLER SES BESOINS EN MATIÈRE D'ÉNERGIE.**

D'ici à 2025, l'Ontario devra pratiquement construire un tout nouveau système d'électricité.

Il faut notamment remplacer environ 80 p. 100 de nos centrales actuelles au fur et à mesure qu'elles cesseront leurs activités et agrandir le réseau en prévision de notre croissance future.

Il est crucial d'obtenir de nouvelles sources d'approvisionnement. Il est tout aussi crucial de miser sur la conservation.

La conservation nous aidera à utiliser le mieux possible nos ressources actuelles en matière d'électricité et à ralentir le rythme de croissance de la demande.

**L'Ontario offre donc de nouveaux outils tels que les COMPTEURS INTELLIGENTS et les tarifs FHC qui seront utiles à cet égard.**

Ces outils nous inciteront tous à penser davantage à la façon dont nous consommons l'électricité et au moment où nous le faisons.

Lorsque nous consommons tous beaucoup d'électricité en même temps, nous créons des périodes de « pointe ». Ces périodes de pointe ont diverses incidences :

- Elles augmentent nos coûts d'électricité car une demande élevée fait monter les prix.
- Elles ont des effets négatifs sur l'environnement car il peut être nécessaire de construire d'autres centrales pour répondre à la demande de pointe.
- Elles exigent la construction d'un plus grand nombre d'installations pour la production, le transport et la distribution d'électricité en Ontario, et ce sont les consommateurs qui en assument les coûts.
- Elles exercent de la pression sur notre réseau d'électricité.

Il est donc logique d'unir nos efforts pour réduire notre consommation d'électricité aux heures de pointe.

## **Changements tout simples : véritables avantages**

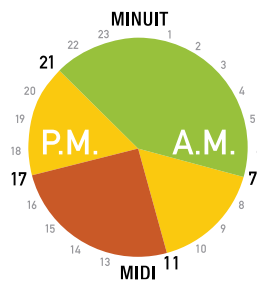
Le prix de l'électricité que vous consommez sera désormais calculé à l'aide des nouveaux tarifs en fonction de l'heure de consommation (FHC). **Avec les tarifs FHC, le prix de l'électricité varie selon l'heure de la journée, le jour de la semaine (jour de semaine par rapport à la fin de semaine) et la saison (hiver ou été).** Si vous vous servez de ces tarifs pour gérer vos coûts d'électricité, vous contribuerez à diminuer la quantité d'énergie supplémentaire devant être produite aux périodes de pointe. Grâce à des changements tout simples à votre routine, vous participerez à réduire la demande de pointe, ce qui constitue de véritables avantages sur le plan de l'approvisionnement et de l'environnement.

Note : Si vous achetez actuellement votre électricité d'un détaillant, vous continuerez à suivre les modalités et les tarifs établis dans votre contrat.

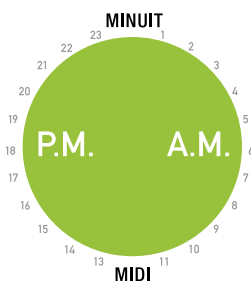
## Prenez la situation en main.

Les tarifs FHC vous récompensent lorsque vous consommez de l'électricité pendant les périodes où la demande est faible (indiquées en vert). Les tarifs FHC, qui s'appliquent aux périodes de pointe, normales et hors pointe, sont différents en été et

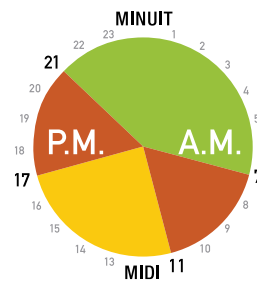
en hiver. Comme l'illustrent les tableaux ci-dessous, les taux les plus bas sont en vigueur la nuit, les fins de semaine et les jours fériés, selon les saisons.



**Été**  
(1<sup>er</sup> mai au 31 octobre)  
jours de semaine



**Fins de semaine et jours fériés**



**Hiver**  
(1<sup>er</sup> novembre au 30 avril)  
jours de semaine

¢ Période creuse     
 ¢¢ Période normale     
 ¢¢¢ Période de pointe

N.B. : Rendez-vous au site de la Commission de l'énergie de l'Ontario à [www.oeb.gov.on.ca](http://www.oeb.gov.on.ca) pour obtenir les prix courants.

## Choisissez votre heure. Gérez vos coûts.

Votre COMPTEUR INTELLIGENT mesure automatiquement votre consommation d'électricité d'heure en heure afin que vous puissiez profiter des tarifs FHC :

- Pendant les périodes de pointe, lorsque la demande et les coûts de production sont les plus élevés, les prix sont les plus élevés.
- Pendant les périodes normales, lorsque la demande est modérée, les prix sont plus bas.
- Pendant les périodes hors pointe, soit les périodes les moins occupées de la journée, les prix sont les plus bas.

\*Coût du chauffe-eau électrique inclus. Les prix indiqués ici ne correspondent qu'au coût de l'électricité ou du produit de base figurant sur votre facture. Ils n'englobent pas les frais de livraison, de réglementation ou les autres frais puisque ces frais sont déterminés selon votre consommation ou sont des coûts fixes, et ne dépendent pas de l'heure d'utilisation. Les prix de l'électricité changent tous les six mois. Vous pouvez vous rendre au site Web de la Commission de l'énergie de l'Ontario à [www.oeb.gov.on.ca](http://www.oeb.gov.on.ca) pour obtenir les prix courants.

Selon le moment où vous vous servez de vos appareils ménagers, voici **certain**s des coûts qui s'y rattachent. Pour obtenir des renseignements sur la consommation de certains appareils ou modèles, rendez-vous au site Web de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada à [www.oeenrcan.gc.ca](http://www.oeenrcan.gc.ca) ou communiquez avec l'Office sans frais au 1 800 387-2000.

Appareil ménager	Exemples de tarifs FHC		
	Hors pointe 4,2 ¢ par kWh	Normal 7,6 ¢ par kWh	Pointe 9,1 ¢ par kWh
Sécheuse (1 charge)	9 ¢	17 ¢	20 ¢
Laveuse (1 charge – eau chaude)*	33 ¢	59 ¢	71 ¢
Cuisinière électrique (1 repas pour la famille)	21 ¢	38 ¢	46 ¢
Lave-vaisselle (1 charge)*	15 ¢	27 ¢	33 ¢
Appareil de climatisation – 25 degrés (1 heure)	12 ¢	21 ¢	25 ¢
Appareil de climatisation – 20 degrés (1 heure)	13 ¢	24 ¢	29 ¢

## Utiliser l'énergie intelligemment, ça compte.

Pour en savoir plus rendez-vous au : [www.ontario.ca/energieintelligente](http://www.ontario.ca/energieintelligente)